

Assurances sociales employeur / employé-e-s à l'Etat de Vaud Année 2010

	Total charges employeur + employé-e %	Employeur %	Employé-e %	Plafond CHF
AVS	10,10	5,05	5,05	Sans plafond
Chômage	2,00	1,00	1,00	126'000
Caisse de pensions				
Plan risque	3,00	2,00	1,00	
Plan de base	24,00	15,00	9,00	
La Caisse Vaudoise prof.	0,175	0,175	-----	126'000
La Caisse Vaudoise non prof.	1,046	-----	1,046	126'000
SUVA prof. A Administratif	0,8253	0,8253	-----	126'000
SUVA prof. B Personnel forestier	4,3296	4,3296	-----	126'000
SUVA non prof.	1,58	0,534	1,046	126'000
Allocations familiales	2,10	2,10	-----	Sans plafond
Allocations familiales Fonds de surcompensation	0,015 (compris dans la cotisation allocations familiales globale de 2.10 %)			
Allocations familiales Fonds cant. pour la famille	0,010 (compris dans la cotisation allocations familiales globale de 2.10 %)			
Allocations familiales Accueil de jour des enfants	0,080 (compris dans la cotisation allocations familiales globale de 2.10 %)			
Fondation en faveur de la formation professionnelle	0,100 (compris dans la cotisation allocations familiales globale de 2.10 %)			

	Le total des charges est assumé par l'Etat pour les élèves					Plafond CHF
	CEPNV, ETSC %	CEPV %	ETVJ %	ERACOM %	ETML %	
SUVA prof.	0,4861	0,2340	0,2456	0,2456	0,4861	126'000
SUVA non prof.	1,08	1,08	1,08	1,08	1,68	126'000
Total	1,5661	1,3140	1,3256	1,3256	2,1661	126'000